cLéRac
Charente - Maritime

Bulletin d'information municipal

Juin 2019 n° 35

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

Sommaire

3 Le Mot du Maire

Actions de la municipalité

4 Bâtiment

5 Urbanisme

6 Le Budget

Informations diverses

7 A nos aînés de la commune...

8 Déchets ménagers—Ligne Grande Vitesse—Journée défense et citoyenneté : majdc.fr

9 Service périscolaire - zérophyto - transports scolaires

10 Un nouveau commerçant

11-13 Grands débats du 28/02/2019 à Cercoux

Vie locale

14 Tarot Challenge Sud - le Club de l'amitié

9 ACCA - Anciens combattants

16 ASCC

17 Comité des Fêtes

18 COSM du Lary

Culture et loisirs

19 La petite histoire qui va te faire flipper ta race (tellement qu'elle fait peur) - Fête de la musique

20 Musée

21 Cours de dessin, peinture, modelage

22-23 Bibliothèque

24-26 Ecole

27-30 Clérac, il y a 50 ans (1)

31 La plante araignée

32 Des canapés pour l'été

Vie pratique

33 Etat civil

34 Informations utiles

Horloge mécanique de l'Eglise

Directeur de publication : Guy PASQUET

Rédacteur en chef : Dominique MAUREL

Mise en page : Adeline MIMAUD

Impression : Imprimerie ROBERT

N° dépôt légal : 962

Le Mot du Maire

Chères Cléracaises,

Chers Cléracais,

C'est une des dernières fois, que j'ai l'honneur de faire « la première page » de votre bulletin semestriel d'informations municipales, créé en Juin 2001.

Le mot du Maire de ce journal n° 35, sera un peu plus personnel que les précédents.

Elu en 1995, lors de la dernière mandature de Monsieur Poupelain, j'occupe le poste de 2ème Adjoint. En 2001 je lui succède en tant que Maire.

J'aurai donc consacré, ces 25 dernières années, beaucoup de mon temps à mes concitoyens Cléracais. Elles m'ont apporté longtemps des satisfactions, du bonheur dans le service à ma collectivité. Cette implication envahissante, de tous les jours, engendrera probablement des « effets collatéraux »... Des joies, pour les projets aboutis, pour les gestions positives de situations difficiles, mais aussi des échecs souvent dus à des contraintes administratives de plus en plus importantes et quelquefois à des administrés exigeants ou loin des respects civiques qu'impose une vie en collectivité, l'individualisme devient chose courante !!!

La démotivation face aux pertes de responsabilités « politiques » locales au bénéfice des EPCI (Communautés de Communes), le détachement de l'Etat pour les territoires ruraux (disparition progressive des services publics), la lourdeur des procédures légales (urbanisme, services incendie), et **surtout l'âge** sont des paramètres qui m'ont amené à la décision de me retirer définitivement de mon engagement communal aux prochaines élections municipales de Mars 2020.

Avec les années l'énergie tend à diminuer, il est donc indispensable de laisser la place à des femmes et des hommes combatifs plus jeunes. Le « métier de Maire » est difficile mais passionnant.

J'ai eu énormément de plaisir à travailler avec mon équipe dont « l'ossature initiale » est restée identique depuis 2001. Je les remercie chaleureusement de leur aide durant ces nombreuses années. Je souhaite vivement l'implication de certains d'entre eux lors de la prochaine consultation.

Je vous remercie tous de la confiance que vous m'avez accordée.

Bien amicalement.

Guy PASQUET

Mairie

La municipalité a décidé d'engager une consultation pour la réhabilitation partielle et la mise aux normes de la Mairie. Les travaux vont commencer début Juillet pour une durée de 6 mois environ. Nous avons transférer et déménager celle-ci dans les anciens locaux de l'agence postale au mois de Juin. Ces travaux vont permettre de récupérer les locaux de l'ancienne Bibliothèque, modifier l'aménagement intérieur avec mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite, réorganiser l'espace accueil et les bureaux, créer une salle du conseil au rez-de-chaussée. Ce projet permettra d'avoir des locaux plus fonctionnels. Pour la réalisation de ce projet, la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Archi'Texture, de Cozes.

En attendant la fin des travaux, les services administratifs sont transférés 2 rue de la Poste (ancienne agence postale).

La répartition des lots est la suivante :

Lots – Intitulés	Entreprises	Montant HT
LOT 1 – traitement anti-termite	TTBR	2 406.40 €
LOT 2 – Démolition / Gros œuvre	Gaëtan BUREAU	56 390.00 €
LOT 3 – Menuiseries / Ameublement	LEDENT Menuiserie	83 203.87 €
LOT 4 – Plâtrerie / Isolation	CORBELLON	46 705.08 €
LOT 5 – Carrelage Faïence	NEAU-BELLUTEAU	16 210.73 €
LOT 6 – Peinture	GUENAUD	19 773.72 €
LOT 7 – Electricité	JACQUET	19 773.72
LOT 8 – Plomberie / Chauffage /ventilation	ALBERT	41 611.97 €
TOTAL		293 194.32 €

Maison du lotissement

La municipalité a pris la décision de construire deux maisons au lotissement de « la Rente » afin d'accueillir de nouvelles familles et faire perdurer son patrimoine locatif. Les travaux ont commencé début Février. Aujourd'hui les maisons sont hors sol, et les différents corps de métiers suivent le déroulement du chantier. Nous allons vers une fin des travaux en Novembre. Le cabinet d'architecture Sol'Light de Chevanceaux a été retenu pour la réalisation de ce projet et le suivi des travaux .

Le montant prévisionnel des dépenses de ce projet est de
320 000.00 € HT. Il pourra bénéficier d'une subvention par le biais du fonds de solidarité territoriale (environ 30 %)

Rue des Chênes

Les travaux de la Rue des Chênes et de l'impasse des Fougères ont commencé début Avril 2019. Ces derniers consistent en la réfection de la chaussée fortement dégradée, avec implantations de trottoirs, caniveaux, places de parking, et emplacement de conteneurs poubelles.

La municipalité avait organisé au mois de Février, une réunion d'information auprès des riverains, afin de présenter le projet. Les différentes phases de travaux se sont déroulées dans de bonnes conditions. Les enrobés ont été terminés fin Mai, puis les résines sur l'ensemble des trottoirs courant Juin, avec la mise en place de la nouvelle signalisation, ainsi que l'habillage bois de l'emplacement des conteneurs poubelles. Nous remercions tous les riverains pour avoir déplacé tous les jours leurs véhicules sur les différents parking mis à disposition pendant la durée du chantier. Ce projet est encadré pour la réalisation et le suivi par le Syndicat Départemental De Voirie , et la Société SEC TP.

Le montant des travaux est estimé à 220 000 € HT.

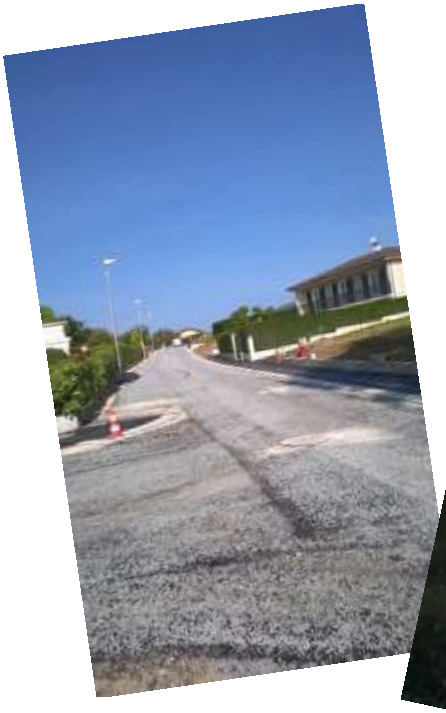

Campanaire de l'Eglise

Le campanaire de l'Eglise a eu quelques travaux majeurs de rénovation, à savoir, pour les plus importants : le remplacement du moteur de la volée, la réalisation d'un quart de tour de la cloche, pour que l'usure liée aux chocs du battant soit répartie, et la réparation et la restauration du mécanisme de l'horloge.

Ces travaux se sont élevés à 15 095.75 € TTC.

Le Budget

Le budget est un acte important dans la vie d'une commune, il détermine les axes principaux de décisions. Le budget a été voté le 08 mars dernier. La commune a une santé financière très saine malgré les fortes diminutions des dotations de l'Etat. Par ailleurs, l'endettement communal est désormais inexistant. Le conseil a décidé, comme les années précédentes, de maintenir les taux communaux de 2018, toute augmentation de l'imposition ne pourra donc résulter que d'augmentations autres telles les taux départementaux, régionaux ou intercommunaux et/ou d'augmentation de la base taxable.
Le budget est obligatoirement voté en équilibre en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Section de fonctionnement : 7 759 821.68 €

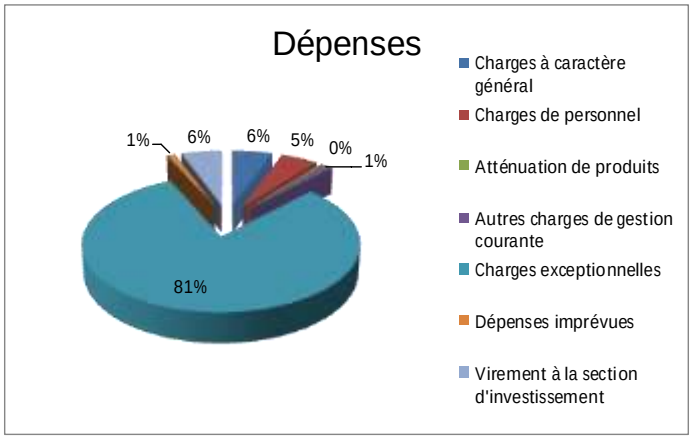

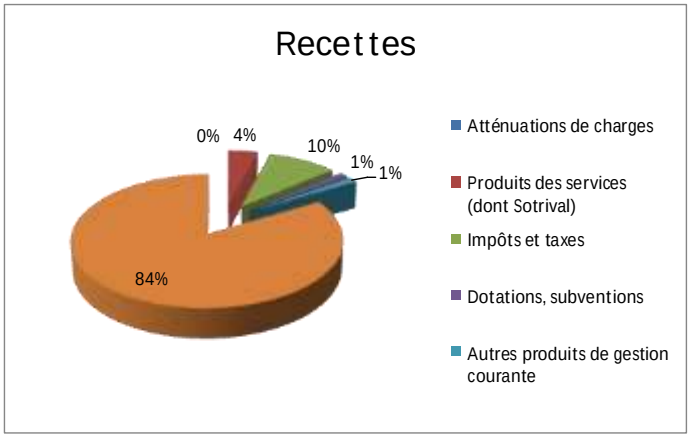

Section d'investissement : 1 643 500.00 €

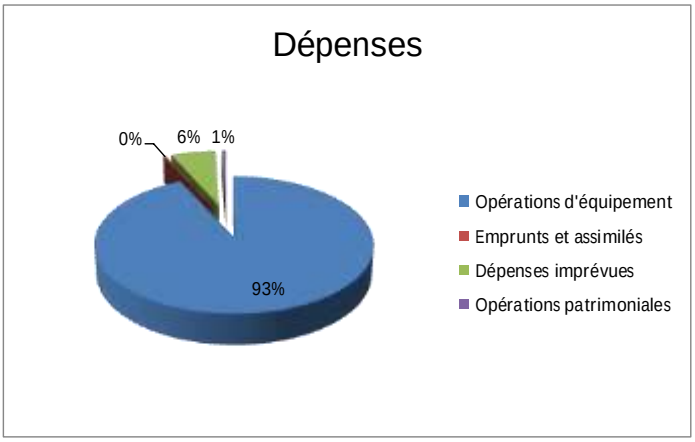

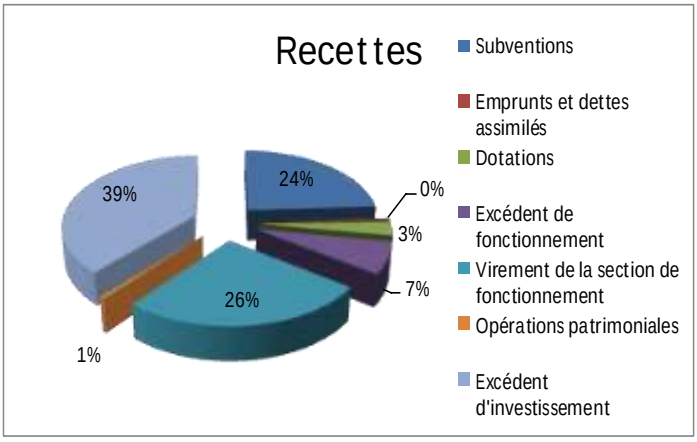

La fiscalité

Taxes	Taux (%)	Produit attendu
Habitation	13.51	131 196.00
Foncier bâti	9.12	285 000.00
Foncier non bâti	38.42	45 500.00
Contribution Foncière des Entreprises	15.63	516 884.00

A nos aînés de la commune...

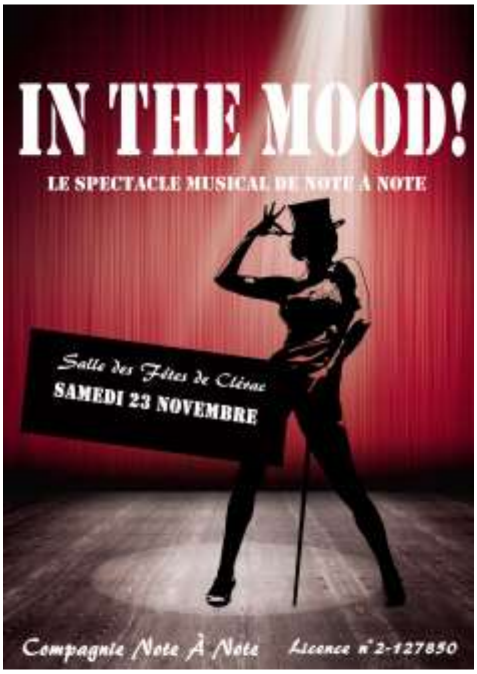

Chaque année, fin novembre, la municipalité organise un repas avec spectacle pour ses aînés de 65 ans et plus.
Un certain nombre répond à l'invitation, d'autres ne sont pas intéressés ou ne peuvent se déplacer.
Une réflexion sur ce sujet a amené le conseil à proposer un panier garni à ceux qui peuvent ou ne veulent pas participer au repas spectacle.
Afin de prévoir ce deuxième choix, nous vous demandons de **répondre à cette enquête avant le 31 juillet prochain.**

✂- -

Enquête auprès des aînés de la commune (de 65 ans et plus)

Bulletin réponse à faire parvenir à la mairie de Clérac, avant le 31 juillet, par courrier électronique ou courrier postal.

NOM & prénom : ………
Adresse : …….
Téléphone : ……

- **personne seule** :
-

 Je suis intéressée par le repas-spectacle du **samedi 23 novembre 2019** *(pour le déplacement, pensez au covoiturage ou manifestez-vous à la mairie)*
 Je ne pourrai pas venir au repas, je préfère recevoir un panier garni.
 Je ne suis pas intéressée ni par le repas, ni par le panier garni.

- **couple** :
-

 Nous sommes intéressés par le repas-spectacle du **samedi 23 novembre 2019** *(pour le déplacement, pensez au covoiturage ou manifestez-vous à la mairie)*
 Nous ne pourrons pas venir au repas, nous préférons recevoir un panier garni.
 Nous ne sommes pas intéressés ni par le repas, ni par le panier garni

Déchets ménagers

Nous avons, fin Mars 2019, mis en place sur le territoire de la Commune de Clérac, un maillage de plateformes recevant des bacs verts (ordures ménagères résiduelles) et des bacs jaunes (produits recyclables).
Après 3 mois, nous pouvons constater que la population Cléracaise a répondu favorablement et rapidement à nos demandes. Nous la remercions de cet engagement civique.
Nous formulerons quelques remarques pour améliorer encore nos performances.
Bacs verts : Les ordures ménagères résiduelles doivent être déposées en sacs plastiques fermés.
Bacs jaunes : Les dépôts sont destinés à être valorisés pour une seconde vie.
Les encombrants ne doivent pas être mis dans le bac, mais aller en déchetterie.
Les sacs doivent être le plus compact possible (écrasement des bouteilles plastiques pour occuper moins de volume).
Les bacs doivent être fermés pour éviter l'entrée d'eau qui humidifie le carton déposé, mis à plat pour effet de volume, le rendant impropre au recyclage.
Dans la continuité de votre démarche civique, nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte nos remarques visant l'amélioration de l'organisation mise en place.

Ligne Grande Vitesse

Une réunion a eu le 25 juin dernier lors de laquelle une présentation de la restitution de la mission de médiation sur les nuisances sonores des LGV BPL et SEA.

Le rapport de la commission bruit est disponible à la consultation à la Mairie. .

Journée Défense et citoyenneté : Majdc.fr

Service périscolaire

Le service de garderie périscolaire est actuellement ouvert les jours d'école de 7h35 à 8h35 et de 16h15 à 18h15. Une vingtaine d'enfants sont accueillis quotidiennement par Vincent Guérin et Ludivine Soulard qui leur proposent des activités.

Un petit nombre de parents souhaitent voir l'amplitude horaire s'agrandir.

Au vu de l'effectif actuel d'enfants à la garderie, avant de prendre une telle décision, il est nécessaire de connaître les réelles nécessités.

Aussi, les parents d'élèves, ayant des contraintes et sollicitant l'ouverture de garderie à des horaires différentes de celles existantes, sont priés de bien vouloir se faire connaître auprès de la mairie par le biais d'un courrier en précisant le nombre d'enfants concernés et les horaires souhaités.

Zérophyto

Transports scolaires

Un nouveau commerçant

Au 1er juin, tout le monde a pu constater du changement à la boulangerie. Les nouveaux locataires du fournil sont arrivés des landes pour s'installer chez nous. Qu'ils en soient remerciés. Yohan et Ivanette Droguest étaient auparavant installés à St Vincent de Tyrosse, Yohan comme boulanger chez un patron et Ivanette comme aide soignante. Ils souhaitaient se lancer et avoir leur propre magasin et ils sont tombés sous le charme de notre village dès leur première venue. Après quelques visites, ils ont rapidement vu qu'ils pouvaient développer l'affaire et se sont décidés.
D'origine belge, Yohan a tout de suite montré son talent en pâtisserie et a garni sa vitrine de multiples gâteaux et entre autre, du pastis landais. Toutes les pâtisseries sont entièrement faites maison, de la pâte jusqu'à la garniture.
D'origine Guyanaise, Yvanette a mis de côté son métier d'aide soignante pour s'occuper de la partie commerciale.
Émilie sera toujours là pour accueillir la clientèle le matin et faire les tournées.
Leur garçon de 10 ans s'est déjà fait des amis à l'école et va profiter du bon air de la campagne.
Alors n'hésitez pas à leur rendre visite et leur souhaiter la bienvenue dans notre charmant village.

Du changement à l'épicerie

Après dix années passées à la gestion de la supérette de Clérac, M. et Mme Ravet ont choisi de poursuivre leur carrière un peu plus loin. C'est autour d'un pot de départ bien sympathique au bord de l'étang qu'ils ont choisi de dire au revoir à la population. Galilée traiteur avait préparé une copieuse, fraiche et délicieuse collation. Les Cléracais ont été nombreux à répondre à l'invitation.
Avec beaucoup d'émotion, Fabrice Ravet a dit combien ils avaient été heureux, sa femme Stéphanie et lui, de travailler à Clérac. Il a tenu à préciser la place particulière que les Cléracais tenaient dans leur cœur.
Michel Quod, au nom de la municipalité, les a remerciés pour leur investissement et l'évolution qu'ils avaient su donner au magasin. Il a rappelé les efforts de la mairie pour le maintien des commerces dans la commune avec l'aide des associations qui jouent le jeu de l'approvisionnement sur place pour leurs manifestations.
Les nouveaux commerçants, M. et Mme Français, ont été présentés à la population. Ils tenaient déjà un magasin dans le Lot et Garonne et ont une longue expérience du commerce derrière eux.
Nous leur souhaitons la bienvenue.

Grands débats du 28/02/2019 à Cercoux

Les Maires de Cercoux et Clérac ont souhaité donner la parole aux administrés à l'occasion du Grand Débat National souhaité par Emmanuel Macron. Une réunion a été organisée à Cercoux le 28 février 2019 en soirée. Peu de personnes ont fait le déplacement : 32 présents dont les deux correspondants des journaux locaux, quatre Maires, un député et huit conseillers municipaux. Le débat a cependant été riche en constats et suggestions. Vous pourrez en lire le compte-rendu ci-dessous.

TRANSITION ECOLOGIQUE

- Est-ce que la taxe 'écologique' mise en place initialement pour les carburants va être définitivement supprimée ? Proposition : taxer les bonnes personnes/les bons endroits : ex. les bateaux, l'avion avec une taxation identique à tout le monde. Sentiment d'injustice. Les plus favorisés polluent davantage sans compensation financière.

- Imposition des grandes sociétés trop faible. Proposition : augmenter les taux

- Transactions financières pas taxées. Proposition : Mettre en place une imposition, même très faible, sur les transactions financières pour alimenter des fonds pour la transition écologique.

- Taxation des GAFA trop faible. Proposition : augmenter l'imposition de manière à alimenter des fonds pour la transition écologique.

- Ferroutage (Rail/Camions) : Politique des transports à revoir pour favoriser le rail pour le transport du fret des camions en utilisant les anciennes voies qui sont maintenant sous-utilisées ou abandonnées du fait de la mise en place du TGV sur certains axes. Ces voies pourraient aussi servir au transport de voyageurs, notamment à ceux qui travaillent dans la métropole bordelaise. Ils pourraient embaucher sans avoir à utiliser leur voiture et éviter les bouchons.

- Questionnement sur les batteries des véhicules électriques. Elles utilisent des terres rares et nécessitent de l'électricité. C'est en opposition avec la volonté de réduire les centrales nucléaires.

- Interdire le glyphosate et tous les autres produits chimiques qui polluent nos terres, nous intoxiquent et tuent les insectes. Arrêter de subir la pression des lobbyistes de l'industrie chimique.

- Favoriser le développement du bio. Les subventions d'aide à la reconversion sont versées avec trois ans de retard et mettent en péril les exploitations. Sentiment de double langage tenu par le gouvernement.

- Éolien : quelle énergie pour le futur ?

  Pourquoi le gouvernement ne favorise-t-il pas cette énergie en imposant des quotas d'éoliennes par région ?
  Est-ce que l'éolien couvrira les besoins en électricité sachant que la production du nucléaire devrait baisser et la demande en électricité augmenter (voiture électrique) ?

- Pays européen : Allemagne/Centrale à charbon. Pourquoi ne pas demander à l'Allemagne (et autres pays dans ce cas) de polluer moins avec les centrales à charbon ?

Grands débats du 28/02/2019 à Cercoux (suite)

Aligner les règles pour tous les pays européens.

- Camion et écotaxe
- Pourquoi ne pas mettre en place une écotaxe pour les camions étrangers qui circulent en France ?

DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

- Le mouvement des gilets jaunes répond à un besoin de se regrouper, d'échanger, de se sentir moins seul et à la frustration de ne pas être entendu : manque d'argent pour finir le mois, taxe sur l'essence, augmentation de la CSG pour les retraités, APL, etc. La vie augmente, l'état impose des taxes et supprime des aides mais les salaires et les retraites n'augmentent pas voire baissent avec les taxes.

- Le collectif a redonné de la valeur à la parole individuelle. Le mode capitaliste sous lequel nous vivons amène à l'individualisme et l'accaparement des richesses par quelques-uns au détriment du plus grand nombre.

- Visibilité faible des représentants de l'état (députés, sénateurs, etc.) auprès des concitoyens.
  Ex : la Communauté de Communes de Haute Saintonge avec près de 129 communes est trop importante d'où une perte de proximité des élus. Proposition : limiter la taille des CdC

- Les lobbies

  Diminuer, voire supprimer la présence des lobbies auprès des représentants de l'état en particulier au niveau du Parlement.

- Vote blanc/obligatoire

  Comptabiliser les votes blancs et les prendre en compte dans le cadre d'une élection. La prise en compte du vote blanc va de pair avec l'instauration du vote obligatoire. Question en suspens : que fait-on d'un vote blanc qui serait majoritaire ?

- Sous-représentativité de certains partis au Parlement
  Mettre une dose de proportionnelle sans remettre en cause la stabilité du gouvernement style 'IV^{ème} République'.

- Citoyenneté
  La population semble de moins en moins impliquée dans la vie communale, associative, etc.
  Augmenter la taille des conseils
  Référendum citoyen à mettre en place même au niveau communal
  Mettre en place des réunions publiques sur des thèmes particuliers (la forêt, la gestion de l'eau, etc.) et créer des commissions de travail ouvertes à la population pour donner la parole aux concitoyens. Les travaux de ces commissions seraient ensuite étudiées par le conseil municipal.

- L'apprentissage de la citoyenneté passe par l'école
  Apprendre à avoir l'esprit critique

FISCALITÉ ET DÉPENSES PUBLIQUES

- ISF : Erreur d'avoir supprimé l'ISF sans contrepartie. Proposition : l'ISF est supprimée si un versement est opéré auprès de la Banque Publique d'Investissement (BPI) pour inciter/innover dans la transition écologique par exemple

- Inquiétude sur les niveaux de retraites : comment vivre avec moins de 800 € par mois ? Assurer un minimum retraite décent.

- Écart de taux d'imposition entre les PME et les grandes sociétés ; injustice sur les aides publiques versées aux grandes sociétés pour faire des recherches pétrolières par exemple (Total) alors qu'elles ne paient pas ou trop peu d'impôts en France.

- Taxation des GAFA

- Taxe d'Habitation supprimée
  Est-ce que la compensation actuelle de l'état va perdurer ?

- Avantage en nature du Parlement
  Supprimer l'aide aux frais d'obsèques des membres du Parlement

- CSG :
  Supprimer la CSG pour les retraités

ORGANISATION DE L'ÉTAT - SERVICES PUBLICS

- Isolement/communication difficile en zone rurale
  Améliorer le réseau ferré existant pour l'aménager pour un service voyageur
  Promouvoir un chèque mobilité pour l'accès au train ou au permis de conduire

Tarot Sud Challenge

L'Assemblée Générale a eu lieu le samedi 8 juin, mais il restait encore 3 concours avant les grandes vacances. Elles se termineront le samedi 31 août, avec la journée tarot du Comité des Fêtes, dans le cadre de la fête locale.

Jusqu'à la fin de l'année, plusieurs concours auront lieu à la salle des fêtes, dans le cadre de notre challenge Sud Saintonge, dont la journée spéciale du 28 décembre, avec un repas de fêtes entre les concours de l'après-midi et du soir.
Une autre journée spéciale du challenge, dont l'organisation a été confiée au COSM aura lieu le samedi 21 décembre à la salle des fêtes d'Orignolles, avec un repas de Noël entre les concours de l'après-midi et du soir.
Le calendrier complet des concours, de septembre à juin, qui a été élaboré lors de l'Assemblée Générale, peut être consulté sur le site de l'association : www.tcss-tarot.clubeo.com
Vous jouez au tarot en famille ou entre amis, n'hésitez pas à venir nous rejoindre les samedis & veilles de fêtes. Le meilleur accueil vous sera réservé. Pas besoin de payer une adhésion à l'association, nos concours sont ouverts à tout le monde

Pour un engagement de 13€, tous les participants repartent avec un lot, et même une récompense supplémentaire à la 1ère dame classée. Lors de certains concours, un casse-croûte vous est même offert avant de partir.
La Présidente, Isabelle Duniaud, est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 0695781422 ou par mail : isabelle.duniaud@free.fr .

Le Club de l'amitié

En ce début d'année 2019 l'effectif du club est maintenu et la participation aux réunions est stable. A la demande des participants nous maintenons deux réunions par mois le 2ème et 4ème mercredi.
Les activités sont toujours les mêmes : jeux de cartes, jeux de société et activités manuelles.
En ce début d'année 2019 à la demande de la médiathèque une activité broderie a vue le jour pour confectionner des sacs. Début mai la première livraison a été faite, certains lecteurs sont déjà en possession de leur sac.
Le 27 mars nous avons eu notre repas à la salle des associations bonne participation. Nous continuerons nos journées festives avec un pique nique tiré du sac le 10 juillet suivi d'une tombola. En octobre nous renouvelons la rando pour « octobre rose » et nous finirons l'année avec le repas au restaurant.
Si vous aimez les jeux, si vous voulez vous initier au tricot notre équipe sera heureuse de vous accueillir.

ACCA

Pour les chasseurs de notre ACCA la saison a été longue et « sous pressions ». En effet elle a commencé le 1 juin 2018 jusqu'à fin février 2019. Le tout à cause d'une importante population de sangliers, occasionnant de nombreux dégâts chez les propriétaires et agriculteurs, dans leurs prairies et cultures, parfois même chez des particuliers. Donc de nombreuses plaintes auprès de la préfecture et de la fédération départementale des chasseurs, pour cela il nous a été attribué 140 bracelets de sangliers. Pour la seconde année consécutive, et avec obligation de résultat et plus si possible. Mais tout cela a demandé une grande disponibilité des chasseurs de grands gibiers, c'est-à-dire de chasser pratiquement tous les jours cette saison. Il a régné cette saison, un bon esprit de partage (notamment de la venaison), de transparence et de convivialité, au niveau des propriétaires également.

Le résultat : 133 Sangliers, 80 Chevreuils, 24 Renards

Les chasseurs ont aussi participé à la journée de ramassage de dépôts sauvages de déchets dans la nature, merci aux participants.

Il sera organisé une manifestation cet été :

Sardinade + pétanque dimanche 4 août 2019

Vous voulez vous investir, devenez bénévole

Anciens Combattants

La cérémonie de commémoration de la fin de la guerre 39-45, 74ème anniversaire, s'est déroulée sous la pluie le mercredi 8 mai. Ce qui n'a pas découragé de nombreux Cléracais à venir apporter leur soutien à ce rassemblement patriotique.

Monsieur le Maire, ses conseillers, les enfants de l'école primaire de Clérac et les enseignants étaient toujours présents pour le dépôt des gerbes.

Les anciens combattants vous remercient et vous donnent rendez-vous le 11 novembre.

ASCC

L'Association Sportive et Culturelle de Clérac poursuit ses activités, pour l'instant cantonnées aux randonnées et animations. Chaque mois, les adhérents ont le choix entre deux circuits pédestres (8 ou 10 kms) et un ou deux circuits VTT (entre 20 et 35 kms selon le groupe). Le rendez-vous a lieu à 8 h 45 chaque troisième dimanche du mois à la salle associative, excepté juillet août.
L'A.S.C.C. a participé, avec l'A.C.C.A. et Saintonge Boisée Vivante au ramassage des déchets le 23 mars afin de rendre nos chemins plus propre après le passage des indélicats qui prennent nos forêts pour une poubelle. Plusieurs remorques ont été remplies, signe que malheureusement, ce genre d'action n'est pas inutile. Cette sensibilisation « Haute Saintonge Propre » était initiée par la CDCHS et relayée par la municipalité.

Le 20 mars avait lieu la désormais traditionnelle « Rand'aux oeufs ». Les enfants de la commune étaient invités à lever les yeux de leurs écrans pour venir randonner sur un peu plus de 2 kms et ramasser les œufs abandonnés par les cloches de Pâques. Une quinzaine d'enfants ont participé. À l'arrivée, c'est le partage de la récolte (moins ceux qui se sont volatilisés en route …)

Le 19 mai nous avons organisé notre sortie mensuelle à Genêt afin de participer au pique-nique de village organisé par le Comité des Fêtes.

Le 16 juin, c'était la Rando des Pins. Un très gros travail : papiers administratifs, réunions, préparation des circuits, nettoyage des sentiers, promotion, balisage, etc. Mais une très grande satisfaction de voir des centaines de personnes s'éparpiller sur les circuits et l'occasion de travailler ensemble, avec tous les bénévoles. Pour l'association, c'est LE grand moment de l'année.
Cette année, ce sont quatre-cent-quarante-quatre randonneurs qui se sont élancés sur nos chemins. Un grand succès donc.
En octobre, ne manquez pas la marche solidaire à l'occasion d'Octobre Rose. En association avec le club des ainés, nous organiserons un circuit de marche comme l'an passé. Surveillez les affiches.

Pour nous rejoindre : rendez-vous en septembre à la salle associative (voir plus haut) ou contactez nous à l'adresse « ascc.clerac@gmail.com »
L'adhésion est de 10 € pour l'année.
P. Priouzeau (Président)
C. Vallade (vice-Président)
Y. Plut (secrétaire)
M. Reygnier (Trésorier)

Comité des Fêtes

Le comité des fêtes a organisé sa première manifestation de l'année dimanche 7 Avril, avec une journée théâtre animée par les Durathieurs D'jonzat. La troupe, bien connue pour sa maitrise du Patoisant Saintongeais, a présenté 4 pièces, « O Rabate » « Zulma ét-en peutrasse », « Jhamai deû sans troué » puis « Fredinant ét basî » « Lés Histouère de Rabat L'égail » qui ont déclenché de nombreux fous rires dans la salle. Le public a répondu présent et tous étaient ravis de cet après-midi.

La journée Pique-nique a eu lieu cette année, dimanche 19 Mai au village de « Gadebourg » avec la participation de L'A.S.C.C qui organisait la randonnée pédestre et vtt à la découverte de nos chemins. Un déplacement avec temps couvert et maussade. Tout était prêt pour accueillir sous le tivoli les convives à l'apéritif offert par les associations, des tables étaient mises à disposition pour le plaisir de tous. Nous remercions Michel et Patricia AUDOUIN pour nous avoir accueilli dans leur pré.

Le Samedi 29 Juin la journée plein air. Au programme randonnée à pied en vélo sur la voie verte et chemins balisés , concours de pétanque et animation diverses , 19h apéritif moules à L'arlésienne sangria, animée par la Bandas . Repas Cagouilles ou Paella et soirée dansante animée par Podium DJ PATRICE.

Fête Foraine les 30, 31, Aôut, et 1er Septembre : durant trois jours attractions pour petits et grands avec marché nocturne le vendredi animé par le groupe musical Caussade pour danser. Nos artisans commerçants seront présents pour vous restaurer. Samedi après-midi, grand prix cycliste de haute qualité, concours de pêche ou ball-trap, concours de pétanque, concours de tarot, feu d'artifice à l'étang avec fanfare et majorettes. Si le temps le permet, une soirée variété en plein air vous sera proposée. Le week-end s'achèvera avec un vide grenier et un marché fermier le dimanche 2 Septembre, avec restauration sur place.

Une soirée Gerbaude (fin des vendanges) le Samedi 12 Octobre avec repas dansant animée par les Joyeux Lurons les GéGé. Nous aimerions que les participants à cette soirée arrivent habillés en VENDANGEURS, Côte, bleu de travail, tablier, foulard pour ces dames etc, avec les paniers, sécateurs, et des objets liés à cette belle récolte du raisin et à la Fête du Vin Nouveau.

Le comité des fêtes vous invite à vous retrouver nombreux pour partager ensemble des moments conviviaux et animer notre village. **A bientôt**.

COSM du Lary

Saison encore pleine pour les joueurs du COSM du Lary, changement majeur à l'inter-saison, Hakim Adda a pris les rênes de l'équipe fanion succédant à Christophe Peyremole en poste depuis de nombreuses saisons.

Depuis, les joueurs ont enchainé 15 matchs sans une défaite, un parcours prometteur pour l'avenir, l'équipe termine à la quatrième place au classement. La saison a été beaucoup plus dure pour les deux équipes réserves, l'équipe B terminant 10ème et l'équipe C 12ème de leurs poules respectives.

Le club s'affaire déjà dans les coulisses pour préparer la saison prochaine, le Stade Bordelais (N2, 33), le FC Trélissac (N2, 24) et l'UA Cognac (N3, 16) viendront préparer leurs saisons sur les installations de Clérac. Plusieurs manifestations sont à l'agenda, toutes les informations seront disponibles sur la page Facebook de l'association : COSM du Lary.

Les jeunes par le Groupement et l'école de football du club ont accumulé les bons résultats et l'apprentissage. L'association ouvre ses portes à tous les enfants, désireux de pratiquer ce sport à partir de 5 ans. Responsable de la formation des jeunes - Bruno Géron (07.71.10.71.99).

Teurlay Environnement Théâtre

L'association Teurlay Environnement Théâtre vous invite à assister au spectacle LES 3 PETITS COCHONS, interprété par une troupe d'enfants de Clérac et des communes voisines.

Cette adaptation théâtrale et musicale du célèbre conte est le résultat des ateliers de théâtre, de chant et d'écriture menés auprès des enfants par Philippe Peychaud et Mélissa Zantman, artistes intervenants de l'association. Mélissa assurera l'accompagnement musical du spectacle à l'accordéon.

Mais quelle version du conte les enfants auront-ils choisie ? Celle où les 3 petits frères s'entraident ? Celle où ils se font manger ? Celle où le loup passe à la casserole ?

Le plaisir de jouer pourrait bien leur faire oublier la réalité, et leurs maisons ne pas être assez solides...

Venez nombreux les aider à prendre les meilleures décisions **VENDREDI 2 AOUT à 20h30** au bord de l'Étang de la Lune à Clérac.

La petite histoire qui va te faire flipper ta race (tellement qu'elle fait peur)

30 novembre à la salle des fêtes. Surveillez les affiches. Spectacle drôle, déconseillé aux moins de 12 ans. Une scène pouvant faire peur.

C'est une histoire sordide que le Conte du Genévrier. Une histoire qu'on devrait enfouir à tout jamais. Une histoire qui, une fois entendue, s'immisce et croupi dans nos cœurs jusqu'à ce qu'on la recrache, plus difforme qu'avant. Une véritable usine à cauchemars.

Les frères Grimm ont osé la coucher sur le papier. Ils y parlent d'un petit garçon qui a tué sa mère en venant au monde, et qui se retrouve élevé par une marâtre sadique qui n'a d'yeux que pour sa fille légitime. Un petit garçon mal-aimé, mal-élevé, maltraité, manipulé, décapité, recollé, découpé, dévoré… mais finalement réincarné, et bien décidé à se venger ! Parce que la vengeance fait du bien, et parce que le Mal engendre le Mal. Voilà pour la morale.

Cette histoire, Typhus l'a entendue et l'a prise très à cœur. Ce soir, c'est à lui de la raconter, c'est à lui de faire peur ! Même s'il ne s'en souvient plus très bien, même s'il s'emmêle un peu les pinceaux, même si sa langue fourche, même s'il n'arrive pas à gérer ses émotions, même s'il se laisse emporter par ses pulsions… L'histoire vivra, coûte que coûte. Il a tout prévu : la musique, les accessoires, l'éclairage, l'entracte, les effets spéciaux… et les spectateurs qui pourraient bien lui être utiles s'ils savent se montrer coopératifs. Mais quand l'histoire retrouve sa liberté, c'est pour mieux s'immiscer dans la réalité..

Si vous vous surprenez à paniquer, dites-vous simplement que… tout a une fin.

Fête de la musique

Cette année, la chorale « au Choeur du Lary » nous a fait l'amitié de chanter leur répertoire dans l'église St Vivien de Clérac à l'occasion de la Fête de la musique. Plus de 70 personnes sont venus les écouter avec un grand plaisir. Il faut dire qu'on était bien, au frais de l'église, avec la canicule de ce dimanche 23 juin après-midi. Ce répertoire très varié a ravi le public. Il y avait des chants basques, catalans ou juifs séfarades puis des chants plus connus comme « Armstrong » de Claude Nougaro ou les Misérables en 5 tableaux. Des solos et duos ont coupé la deuxième partie avec « la Bohème », « J'ai demandé à la lune » pour les plus connus. Un très bel après-midi.

Le Président de la chorale, M. Didier Cornet, présente la chorale.

Musée

Route des Châteaux - 17270 Clérac

Courriel : musee.clerac@orange.fr

Tél. : 05-46-04-07-83

Ouverture du Musée

du 1er mai au 31 octobre

Mardi, mercredi, jeudi 14h à 18 H 30

Du vendredi au dimanche de 10h à 12 h

et de 14h à 18h30

Musée

Nouvelle saison au musée du 1er mai au 31 octobre 2019

Une nouvelle saison commence, Une nouvelle exposition temporaire de peinture est déjà installée.

Il s'agit 60 tableaux réalisés par les personnes détenues au centre Pénitencier de BEDENAC et par le quartier femmes de la Maison d'Arrêt de Saintes.
Caroline PALMER, ancienne élève de l'école nationale des Beaux Arts de Paris est leur coordinatrice socio-culturelle et anime des ateliers, une fois par semaine, depuis 6 ans.
Nous la remercions vivement de son investissement.
« HORS DES MURS… ON S'EXPOSE » tel est le titre de cette exposition.
Que notre musée soit une marche vers leur liberté personnelle.

Aussi, un salon des Peintres à la salle des fêtes de CLERAC a été organisé les samedi 25 et dimanche 26 mai 2019 avec 'entrée gratuite.

127 personnes présentes pour les 2 jours.

Au musée, 19 visiteurs d'une association de vieilles voitures Rétro mobile de St Savin de Blaye ont apprécié le site et le salon des peintres.
Le village de Clérac bénéficie d'artistes que nous tenons à remercier.
Marie BASSINY PALMER, Didier CORNET, Emmanuel PASQUET, Patrice POUGET et l'atelier LA BARBOUILLE, Jeanine RULLIER.
Les autres artistes sont venus de Lagorce, Brigitte VOISIN et son élève Lucette GROSSET, d'ARTIGUES, Guylène MALLET, de VILLEBOIS LA VALLETTE, Anne Martine ORTIZ de DIRAC, Louis ROS. Merci de leur présence et de leur talent.
Merci également pour la contribution de Madame DESJAMBES « GRAINES DE MERVEILLES » mettant l'entrée de la salle des fêtes en valeur avec des meubles restaurés.

Enfin merci pour le prêt de livres sur la peinture de la belle nouvelle médiathèque de Clérac.

Nouveau projet

Au mois de septembre, vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22, une nouvelle exposition à la salle des fêtes est organisée sur la vigne, les raisins, le vin dans le cadre des journées du patrimoine.

Nous vous souhaitons un bel été et si vous passez devant le musée, n'hésitez pas, venez le découvrir et faites le connaître à vos amis c'est un atout pour notre village.

Cours de dessin, peinture, modelage

Suite au salon des peintres, une artiste peintre, Brigitte Voisin propose de donner des cours à Clérac pour la modique somme de 5 € de l'heure. Cela pourrait se faire sur un après-midi, de 14 h à 18 h, où chacun viendrait à l'heure qui lui convient. Ouverts aux jeunes comme aux adultes, chacun y trouvera des conseils sur différentes techniques indiquées plus bas. Si cela vous intéresse, laissez un courriel sur la boite mail pascal.priouzeau17@orange.fr en indiquant vos noms, prénoms, âge, éventuellement une préférence de jour dans la semaine et on vous répondra dès que possible. Les cours ne prendront forme que s'il y a suffisamment d'inscrits, n'hésitez pas à en parler autour de vous.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter l'artiste (coordonnées ci dessous).

Présentation de l'artiste

Passionnée depuis son plus jeune âge par le dessin et les grands maîtres de la peinture, Brigitte Voisin évolue en autodidacte. Elle a découvert et peaufiné stages et techniques en participant à des ateliers animés par des professeurs des Beaux Arts et s'est épanouie au sein de stages au Musée du Louvre.
Tout au long de sa carrière cette Artiste Peintre a la soif d'apprendre et la joie de transmettre. Titulaire du BAFA option arts plastiques, Brigitte artiste peintre indépendante, s'est lancée dans l'aventure de transmettre ses acquis et les secrets de son art à des personnes de tous âges. Elle a le bonheur, dans ses ateliers, de dispenser les subtilités du dessin, de l'aquarelle, de l'acrylique, de l'huile et du pastel en abordant les techniques sans imposer de sujet et en laissant sa libre expression à chaque participant .

Brigitte se propose de vous faire découvrir et partager, dans le cadre de ses séances artistiques, sa grande " PASSION ". À bientôt, l'espère-t-elle, dans votre commune !

Dessin, Aquarelle, Acryliques, Huile, Pastel

ATELIER DE BRIGITTE

ARTISTE PEINTRE

PORTRAITISTE

7 lieu dit GERMAIN

33230 LAGORCE

Tel : 06.06.94.22.62

brigitte.peinture@gmail.com

N° de Siret : 483 163 473 00018

code APE 953A Activités artistiques

Médiathèque

3 rue du jeu de quille - 17270 Clérac

bibliotheque@ville-clerac.fr

Tél. : 05-46-04-75-56

Horaires d'ouverture

- mardi et jeudi
de 16h30 à 18h30

- mercredi et samedi
de 10h00 à 12h00

- vendredi
de 16h00 à 18h00

Bibliothèque

Animations réalisées

« Une Naissance, un livre »

Une naissance, un livre est un programme d'éveil à la lecture qui vise à susciter le goût des livres et l'habitude de la lecture chez les moins de un an. C'est aussi une invitation aux parents et aux enfants à fréquenter la bibliothèque afin de favoriser l'alphabétisation.

Nous avons eu la visite de 2 enfants nés en 2018 où nous leur avons offert un livre (Les Drôles de petites bêtes).

« Exposition : Les Moulins »

Une exposition réalisée par nos soins sur les Moulins du 9 au 20 Mai.

Animations en cours

« Concours photo et dessin »

Sur le thème « Les Champignons »

Du 1er mai au 31 octobre 2019

Concours photo à partir de 15 ans et Concours de dessin de 5 à 14 ans. Ce concours est organisé par la Médiathèque et le Musée de Clérac.

Date limite de dépôt le 15 octobre.

N'hésitez pas à nous demander le règlement.

« Sacs en tissus »

Merci aux dames du Club du 3ème âge pour la réalisation des sacs en tissu brodés « Médiathèque de Clérac »

Ces sacs seront offerts à nos lecteurs.

Animations à venir

« Exposition : La Gare »

Une exposition réalisée par nos soins sur la Gare d'après le texte de JP Grasset du 3 au 28 septembre 2019

Classes

« Prêts de livres »

Les classes de la Maternelle au CM2 viennent à la Médiathèque tous les

mardis de 14h30 à 16h00 pour emprunter des livres et pour écouter une histoire.

« Salon du livre »

Les Classes de CP-CE1 et Maternelle ont participé au concours du salon du livre de Chevanceaux réalisé par les Médiathèques du Sud-Saintonge dont nous faisons partis.

Chacune des classes a remporté le 1er prix de sa catégorie. **Les Œuvres sont exposées à la Médiathèque.**

CP - CE1

Nouveauté

Policier : « J'ai dû rêver trop fort » de Michel Bussi

« En attendant le jour » de Michael Connelly

« La punition qu'elle mérite » de Elizabeth George

Romans : « La Cerise sur le gâteau » de Aurélie Valognes

« Les Gratitudes » de Delphine de Vigan

« La vie secrète des écrivains» de Guillaume Musso

Jeunesse : « Le Pirate le plus terrible du monde »

« Il y a un morse dans mon lit »

« Captain America »

« Comment ratatiner les cauchemars ? »

Maternelle

Multimédia

Depuis le 11 avril, la Médiathèque de Saintes nous a augmenté le nombre de DVD Adulte et Jeunesse.

Nous sommes passés de 15 à 90 DVD.

Les partenariats

- Les Bibliothèques Sud Saintonge de Bussac-Forêt, Chepniers, Chevanceaux, Montlieu-La Garde, Orignolles, le SIVOM de Saint-Palais de Négrignac ,Montguyon, Clérac, Cercoux et Bédenac.

- La Médiathèque Départementale de Prêt à Saintes qui prête Livres, CD, DVD, CDROM, expositions, Tapis de lecture et qui propose des journées de formation.

http://charente-maritime.fr/mediatheque-dep/

La Médiathèque de Haute Saintonge de Jonzac qui propose et coordonne des expositions et des animations, organise des journées de formation et réunit toutes les bibliothèques du canton de Jonzac permettant des échanges enrichissants.

http://www.mediatheques-haute-saintonge.com

La Communauté des Communes de Haute Saintonge qui subventionne des animations, des spectacles et certains équipements dont les bibliothèques ont besoin (film plastique, serre-livres etc.).

L'équipe

Sandra Bergès (employée), Melissa Gonnord (employée par la Communauté de Commune)

Les Bénévoles : Marie-Claire Caillé, Annie Gascoin, Nadège Renaud, Paulette Chargé.

RECHERCHE BENEVOLE

VOUS DISPOSEZ D'UN PEU DE TEMPS, VENEZ REJOINDRE L'ÉQUIPE

Ecole

L'ECOLE FETE NOEL

Mardi 18 décembre 2018 avait lieu la soirée de Noël de l'école. Chaque élève avait réalisé en classe 2 objets, que les parents sont venus récupérer en échange d'une petite participation (libre) pour alimenter la coopérative scolaire.
Les élèves ont pris un grand plaisir à interpréter ensuite 3 chants de Noël, avant d'accueillir le Père-Noël qui leur a remis à chacun un livre.
Merci à l'Association scolaire qui a aidé à l'organisation de cette soirée et a offert le goûter aux enfants.
Au retour des vacances de Noël, les élèves ont eu le plaisir de découvrir qu'il y avait un beau cadeau dans chaque classe : les maternelles ont eu une jolie marchande, les CP/CE1 des souris programmables et des petits objets de sciences, les CE1/CE2 des livres/tangrams/ jeux, les CM1/CM2 un super jeu d'assemblage en 3D.

LES CM1/CM2 A LA DECOUVERTE DU LITTORAL

La semaine du 9 au 12 avril les CM1/CM2 ont eu la chance de partir à la découverte de l'Ile d'Oléron. Les yeux qui pétillent à la recherche de Fort Boyard, les élèves ont pu profiter de toutes les spécificités de l'île : ports de pêche, de plaisance, faune et flore d'un milieu maritime. L'activité la plus attendue et la plus appréciée des élèves a été la pêche à pied. Des bottes, un seau et des mains qui pouvaient attraper et toucher toutes les espèces contenues dans l'eau, rien de mieux pour un après-midi d'avril ! De plus la vie en collectivité a été mise au premier plan, lors des repas, des temps calmes après la journée. Chacun a pu se découvrir dans son quotidien.
Grâce à la trousse à projets, les parents ont eu une réduction du coût du séjour, les élèves ont pu profiter du repas au centre qui nous recevait le premier jour. C'est pour cela que nous voulions remercier chacun d'entre vous, et plus particulièrement les entreprises Gaëtan Bureau Construction et Castillo Céline, sans qui les aménagements n'auraient pas été possibles. Un grand merci également à la Mairie de Clérac, qui a financé une importante partie du séjour pour le bonheur de tous les élèves.

VIVE LA MUSIQUE !

Les 4 classes de l'école ont eu la chance de participer à un beau projet de découverte des instruments en partenariat avec l'Ecole des Arts de Haute-Saintonge. 6 interventions ont eu lieu, lors desquelles les élèves ont pu découvrir : le cor d'harmonie, l'accordéon diatonique et les danses traditionnelles, la harpe, le synthétiseur et l'accordéon chromatique, le saxophone et les différentes guitares (basse, électrique).
Avant chaque séance, les enseignants ont proposé un travail en classe, puis le professeur de musique est venu présenter son instrument. Les élèves ont appris beaucoup de choses : parties des différents instruments, fonctionnement, histoire… et surtout ont pu tester les instruments !
Vendredi 4 mai, nous avons assisté à un beau concert de musique réunissant tous les instruments. Quel plaisir de voir un orchestre d'harmonie nous interpréter 5 grands extraits classiques à l'espace des congrès de Jonzac !

SEMAINE DE LA MATERNELLE

Cette année encore, tous les élèves, de la maternelle au CM, ont passé de bons moments à travailler ensemble à un projet commun lors de cette semaine de l'école maternelle, permettant à la fois une cohésion au sein de l'école mais aussi une ouverture de l'école aux parents. Toute la semaine les parents pouvaient venir lire une histoire dans la classe de maternelle. Le lundi, avant le départ des CM à leur classe de découverte, toutes les classes étaient mélangées pour réaliser les décors du spectacle prévu le 7 juin : peinture, dessin… et où les plus grands aident les plus petits avec bonheur et un réel échange.

Le jeudi nous nous sommes promenés dans les rues de Clérac à la recherche de tous les ingrédients nécessaires pour réaliser la potion de la sorcière. L'après-midi, nous avons joué en maternelle grâce aux jeux apportés par l'association « jeu déambule » et nous avons construit une belle œuvre avec des kapplas. Le vendredi, enfin, les 3 classes restantes ont cuisiné dans différents ateliers pour préparer un délicieux apéritif servi le soir aux parents en attendant le retour du bus de l'île d'Oléron et avant le départ en vacances.

Tous les élèves se sont beaucoup investis ainsi que leurs parents, et l'entraide entre tous les âges enrichira les souvenirs de ces bons moments passés ensemble.

CARNAVAL

Mardi 5 mars, nous avons fêté Mardi-gras à l'école. Les élèves et les enseignants sont venus déguisés. Nous avons pris des photos de chaque classe, avec de drôles d'élèves : licornes, fées, tortues ninja, pirates, sorcières, indiens…

USEP

Les 4 classes de l'école participent à l'USEP. Les maternelles ont rencontré 3 fois les écoles de Cercoux et Montguyon pour faire des jeux collectifs, des jeux de lancer et des courses, de l'athlétisme. Les CP/CE1 ont rencontré 3 fois les écoles de Cercoux et Saint-Aigulin pour faire des jeux collectifs, des jeux d'opposition et de la course d'orientation à La Roche-Chalais. Les CE1/CE2 ont rencontré l'école de Montguyon autour de jeux collectifs et de l'athlétisme. Enfin, les CM1/CM2 ont participé à un cross au CRAPA de St Martin de Coux réunissant de nombreuses classes de cycle 3.

Les rencontres USEP sont très appréciées par les élèves et les adultes : elles favorisent les liens entre école et développent des valeurs importantes comme la coopération, le partage, l'effort.

Nous remercions encore l'Association des Propriétaires Forestiers de Clérac qui nous a attribué une somme d'argent suite à la dissolution. Nous avons pu utiliser ces fonds pour acheter du matériel d'EPS : tapis supplémentaires, haies de différentes tailles, ballons, cerceaux, tandem pour les maternelles

Ecole (suite)

CONCOURS DES MEDIATHEQUES : 2 PRIX POUR CLERAC !

Les maternelles ont remporté le premier prix dans la catégorie 3/6 ans. Ils avaient réalisé une jolie maquette inspirée de Jack et le haricot magique.

Les CP/CE1 ont remporté le premier prix dans la catégorie 6/10 ans. Ils avaient eux aussi travaillé "en volume" à partir du livre :

Le petit garçon qui criait au loup.

Chaque classe gagnante a remporté 5 beaux albums et un joli diplôme dont les élèves sont très fiers !

CINEMA & CARFDP

Dans le cadre du dispositif « Ecole et Cinéma », les élèves de la grande section au CM2 ont eu l'occasion de voir 1 film par trimestre. Ces films sont sélectionnés par un comité pour pouvoir être exploités ensuite en classe. Au programme : des films muets, de la version originale, des films avec des messages forts…

Pour le troisième trimestre, les élèves de cycle 2 ont vu Le chien jaune de Mongolie et les CM1/CM2 Edward aux mains d'argent en VO.

Nous vous invitons à visiter la plateforme « Nanouk » où vous pourrez découvrir des extraits des films vus, des résumés, des explications sur les films. https://nanouk-ec.com

Les maternelles, qui ne participent pas à ce projet, sont allés au cinéma de Montguyon voir Paddy et la petite souris, un dessin animé de Noël qui leur a beaucoup plu.

NATATION

Les élèves de CP/CE1/CE2 bénéficient depuis le mois d'avril de 9 séances aux Antilles de Jonzac. Inscrite dans les programmes de l'Education Nationale, cette activité permet de familiariser les élèves avec le milieu aquatique en travaillant autour des entrées dans l'eau, des immersions et des déplacements. Sur place, ils sont répartis en petits groupes de 6/10 élèves, encadrés par les enseignants et des parents bénévoles qui ont passé un agrément.

Les élèves de CM1/CM2 vont se rendre à la piscine de Montlieu-la-Garde, dans le bassin d'été, pour 5 séances de natation aux mois de juin/juillet.

La CDCHS prend en charge les frais de transport pour permettre aux élèves de pratiquer l'activité.

QUELQUES INFOS « EN VRAC » :

Spectacle d'école « Cléracontes » : vendredi 7 juin à 18h à la salle des fêtes de Clérac. Venez nombreux !

L'école de Clérac accueillera 92 élèves à la rentrée 2019, répartis en 4 classes de la petite section de maternelle au CM2.

Inscriptions pour la rentrée de septembre 2019 : pour les enfants nés en 2016 et nouveaux arrivants sur la commune. Prendre contact avec la Mairie et le Directeur.

Nous devrions avoir 8 tablettes tactiles à la rentrée… On vous confirme ça dans le prochain bulletin !

De nombreux vêtements sont oubliés à l'école. **Lundi 24 juin**, nous sortirons tous les vêtements oubliés devant le portail, en espérant qu'ils retrouveront leurs propriétaires avant les vacances d'été !

Blog de l'école (photos des sorties et projets, informations diverses) : e-clerac.blogspot.com

Clérac, il y a 50 ans (1)

Pourquoi consacrer un article à décrire Clérac il y a 50 ans ?

50 ans ce n'est pas très ancien. De nombreux témoins sont encore parmi nous (dont l'auteur de ces lignes). Et pourtant, que de choses ont changé en un demi-siècle, le Clérac d'aujourd'hui est bien différent de celui de la fin des années 1960. Et le recul est suffisamment grand pour permettre à l'historien de dresser un bilan de ce qu'était la commune à ce moment-là. Son regard sera confronté aux souvenirs de ceux qui ont vécu cette période. Histoire et Mémoire vont se rencontrer.

A la fin des années 1960, Clérac est à un tournant de son histoire. La commune est encore la plus prospère du canton. Elle profite toujours de son riche passé. Les activités qui ont assuré son développement sont toujours là : l'élevage, la viticulture, la sylviculture, l'exploitation et le traitement de la « terre blanche ». Elle a profité de la modernisation qu'ont apporté les « trente glorieuses », cette période d'essor extraordinaire qui a suivi la fin de la Seconde Guerre mondiale : cette modernisation s'est surtout faite entre 1962 et 1968 avec le goudronnage de tous les chemins , le raccordement à l'eau publique pour presque tous les logements (ce qui va permettre à de nombreux habitants d'accéder au confort moderne), l'achat des premiers tracteurs par les agriculteurs les plus aisés (et de simples motoculteurs par les autres)… Et pourtant, plusieurs signes montrent que cet équilibre est fragile, le plus tangible est la baisse de population enregistrée entre 1962 et 1968 : avec ses 1140 habitants, Clérac est moins peuplée qu'en 1946 et 1962. Jamais depuis la Révolution, la population n'avait été aussi peu importante. Un monde s'achève, la commune est à un tournant de son histoire.

Et, plus personnellement, c'est en 1968-1969 que j'ai effectué mon travail de recherche sur Clérac, dans le cadre de la soutenance d'un mémoire de maitrise à l'Université de Bordeaux. Grâce aux soutiens des Cléracaises et Cléracais de l'époque qui m'ont apporté leurs témoignages et parfois confié leurs archives et documents personnels, j'ai pu faire un point sur la situation de la commune en ces années-là. Qu'ils en soient tous remerciés. C'est en partie grâce à eux que ces articles historiques peuvent être publiés.

UN PAYSAGE VARIE

Le paysage cléracais était beaucoup plus varié que de nos jours. Imaginons un promeneur traversant la commune d'est en ouest pour aller de Bédenac à Saint Pierre du Palais. Il peut facilement circuler car toutes les routes et tous les chemins viennent d'être goudronnés.

Il traverse d'abord une immense forêt, beaucoup moins bien entretenue qu'aujourd'hui. Sur un sol pauvre de sable noir, des pins, plus ou moins clairsemés, portant parfois des traces de gemmage sur leurs troncs, recouvrent un sous-bois d'arbustes et fougères assez touffu. Quelques clairières habitées et cultivées trouent cet ensemble boisé. La plus importante est celle qui entoure les villages de Tournour, Souillac et Matrat, mais il faut citer aussi du nord au sud celles Fradon, Verdillon, Moindron,Landry, Vérines, Bezias, le Bois de Teurlay, Teurlay des Landes, Réservat… et d'autres plus petites qui sont entrain de disparaitre car elles ne sont presque plus cultivées (Château,Rentier, le Boursillon) ou même totalement abandonnées (Le Peu, le Terrier Pointu, point culminant de la commune avec ses 103 m d'altitude).

Passé le bourg de Clérac, le paysage s'éclaircit. La forêt laisse place à de vastes étendues cultivées qui courent de Goguet à Massicot. On est là sur la rive droite du Lary : la terre est meilleure, l'exposition à l'est limite le risque de gel pendant la saison froide. Les vignes alternent avec les champs de céréales et de pommes de terre. Les vallées humides du Lary et de ses petits affluents (appelées

Clérac, il y a 50 ans (1) (suite

Les transformations du bourg de Clérac dans les années 1960 : on distingue les nouvelles classes et les premières maisons neuves (carte postale collection Manon)

nauves) sont occupées par des prairies naturelles et quelques bois. Les habitants vivent groupés dans plusieurs villages plus ou moins importants (Goguet, Genêt, Gadebourg, Le Grand Village, Godet, Forien, Massicot, Caillères, Albret, Angenin, les Bertrands, Dubet, Chambard, l'Ombrière…).

Passé le Lary, on retrouve sur son versant gauche assez abrupt le même paysage qu'à l'ouest de la commune : une forêt de pins trouée de clairières cultivées (Bourdeleau, Boischarles) sauf au nord, à la Valade et au Ramard où la pente moins forte du versant permet des cultures.

Enfin, dernière étape, on entre dans la « plaine » de Simonneau, le Bonnin, le Boulat : c'est un des terroirs les plus cultivés de Clérac, à cause bien sûr d'un sol plus riche, mais aussi d'une plus ancienne occupation humaine avec la proximité du « chemin de Charlemagne », très ancienne voie de passage. L'aménagement de la RN 10 bis Chevanceaux Bordeaux par Libourne au XIXème siècle a par ailleurs entrainé le développement du village de Simonneau.

UN BOURG ACTIF ET MODERNISE

Au cours de son périple, notre voyageur aura remarqué le renouveau que vient de connaître le bourg de Clérac.

Le vieux bourg est toujours là. La rue principale (la rue du Jeu de Quilles) est bordée des grandes maisons à allure plus ou moins bourgeoise que les riches propriétaires, mais aussi des artisans et commerçants, ont fait construire au XIXème siècle. La plus belle, dans son parc fermé par un beau portail en fer forgé, est le château dit « de Pierre Martin », l'ancienne maison Geneuil. Derrière ce château, la salle des fêtes a été un peu modernisée : elle s'ouvre vers l'ouest par un escalier qui se veut monumental. La place du monument aux morts accueille tous les dimanches après midi les joueurs de quilles. L'église Saint Vivien témoigne de l'ancienneté de la paroisse : l'abbé Yves Chauvin, curé de Clérac depuis son retour de la guerre d'Indochine, vient d'être remplacé par l'Abbé Jean Guélin. Face à cette rue, à son extrémité, se trouve la poste dans une maison achetée par la commune à Mme Raud en 1932. La rue la plus ancienne du bourg est celle qui conduit au Grand Village (route des Châteaux). Après avoir longé la Cure, on trouve sur la gauche la longue maison de l'ancien prieuré dont le jardin est toujours limité par une « palisse » (haie) comme il l'est depuis des siècles. En face, la rue est bordée par les chaix des maisons dont les façades sont de l'autre côté, bien exposées vers le sud. Ces deux rues principales sont maintenant bordées de trottoirs et les maisons sont entrain d'être raccordées au réseau public de distribution d'eau qui vient d'être créé. Tous les logements sont électrifiés, des ampoules un peu faiblardes éclairent les rues. Mais très peu d'habitants ont le téléphone….

Mais c'est l'est du bourg qui vient de connaitre les plus grandes transformations. Le mouvement a été lancé par le maire Armand Poupelain dès le milieu des années 1950, puis poursuivi par son fils

Marc qui l'a remplacé à la mairie en 1963.

La première transformation a été d'agrandir le groupe scolaire en construisant de nouveaux bâtiments au fond de la cour, ainsi qu'un réfectoire et une cuisine. Cette extension a été conçue à un moment où on pensait que la population continuerait à augmenter, ce qui n'a pas été le cas. L'école compte désormais 6 classes dont une section enfantine. 250 élèves la fréquentent, 200 mangent chaque jour à la cantine. La direction de l'école est assurée par M. Blanc pour les garçons et Mme Chabot pour les filles (bien que les classes soient mixtes).

Mais ce sont surtout les constructions de maisons neuves qui ont modifié l'aspect du bourg, en l'étendant vers le village du Sable. Les premières sont dues à des initiatives privées, le long de la route qui après le Sable mène à Bédenac (route des Gemmeurs). Mais les plus nombreuses ont été édifiées à la fin des années 1950, le plus souvent à l'initiative de la mairie qui a pratiqué une véritable politique sociale du logement. Le but était certes d'améliorer les conditions de vie, de loger les ouvriers et employés des usines de « terre blanche » mais aussi de fixer dans la commune une population qui avait tendance à aller vivre au chef-lieu de canton, plus attractif. Les cinq premières, dont quatre jumelées ont été construites près de la mairie (l'une d'entre elle abrite le coiffeur pour hommes). Quatre également jumelées furent édifiées entre le bourg et le Sable, puis plusieurs maisons individuelles toutes semblables le long de la « rue Neuve » (rue de l'Ecole) et à la sortie du Sable en face des premières constructions. Dernière étape de cette politique sociale municipale : l'achat par la mairie de quatre terrains au Sable (rue du Brandard) qu'elle a ensuite revendus à des particuliers pour qu'ils y fassent construire leurs propres maisons selon le système d'accession à la propriété avec l'aide du Crédit Foncier. Quelques autres maisons ont été construites ou restaurées par des particuliers à Lesné ou par les entreprises industrielles de « terre blanche » au Sable pour loger leurs techniciens et cadres.

Au terme de ces évolutions, un ensemble bâti continu se dessine regroupant plus de 250 habitants entre le bourg, Lesné et le Sable.

Non seulement, le bourg est très peuplé, mais il est encore très actif, rassemblant de nombreux services, magasins et ateliers nécessaires à la vie des habitants.

Il y a encore deux boulangeries (MM. Archain et Lutard, la boulangerie Boiteau venant de fermer faute de successeur en 1967), une pâtisserie (M. Manos, dont la renommée dépasse de beaucoup les limites de la commune), trois épiceries (MM. et MMES. Foucaud, Bret et Paillé), une boucherie (les frères Auguste, Edouard et René Manon), un bureau de tabac marchand de journaux et articles divers (M. Nau auquel va succéder sa fille Henriette), une pompe à essence (M. Lutard), un café hôtel restaurant tenu par M. et Mme Roques (l'ancien « Café de l'Union », devenu « l'Auberge Escapade Chez Julien », et depuis peu « l'Auberge des Bananiers », qui accueille en été quelques vacanciers), un tout nouveau restaurant situé presqu'en face (« l'Auberge à la Bonne Fourchette » de Mme Michelet), deux coiffeurs pour hommes (M. Millau et M. Guyon qui vient de Lapouyade deux après-midis par semaine) et une coiffeuse pour femmes (Mme Mauget, Mme Argoulon ayant abandonné l'activité de coiffeuse qu'elle pratiquait il y a quelques années), un cordonnier (M. Bernard) et un sabotier (M. Denys), un forgeron (M. Gergaud), un menuisier (M. Nau et son fils) un maçon (M. Bureau) et un peintre (M. Zavoltnisky), et même un imprimeur (M. Cheminade), un bureau de poste tenu par un receveur (M. Marcantoine) aidé de deux facteurs à mi-temps (Mme Argoulon, l'ancienne coiffeuse, et M. Bernard, le cordonnier, qui est aussi garde champêtre).

DE GROS VILLAGES

Les autres habitants vivent essentiellement dans de gros villages. Les plus importants sont Fradon, Genet, Gadebourg, le Grand Village, Massicot, Simonneau… Ils ont perdu les commerçants et artisans

Du chemin de Charlemagne à la LGV (1) (suite)

qu'ils avaient autrefois ; Fradon- qui est le plus peuplé- a encore sa tuilerie tenue par la famille Berteau ; et Simonneau conserve pour quelques années encore sa fête locale, en aout.

Ces villages sont habités par des agriculteurs et des ouvriers des usines. Les premiers vivent dans les maisons de leurs ancêtres, plus ou moins importantes selon la richesse des propriétaires, certaines ont même fière allure (par exemples celles des Texier et Dupré à Souillac, Texier au Grand Village, Bertet à Albret et au Haut Maine, Parraud au Bonnin…). Les seconds occupent les anciennes maisons de métayers et domestiques qu'ils ont parfois rénovées.

Le château de l'Espie, propriété des héritiers de Jules Nau, se dresse toujours fièrement au milieu de son parc entouré de « murettes ». Celui de Caillères est en mauvais état : peu entretenu par ses nouveaux propriétaires (M et Mme Popin), il a été en partie modifié par l'installation pendant plusieurs années dans ses murs de l'école privée pour garçons dirigée par l'abbé Chauvin. Le château de Vallombronze, construit au XIXè siècle par un membre de la famille de Caillères, plus modeste, est toujours là. En revanche, il ne reste plus rien de celui de la Valade, sinon quelques bâtiments en mauvais état sur les bords du Lary : on parle d'ailleurs maintenant de « moulin » de la Valade et plus de « château ».

Mais dans tous les villages, beaucoup de maisons sont vides, abandonnées et plusieurs menacent ruines. Ces abandons sont la conséquence du début du déclin démographique, inquiétant pour l'avenir de la commune.

(à suivre)

Jean-Paul GRASSET

La rue principale du bourg dans les années 1960 : elle a gardé son aspect ancien à l'exception des trottoirs et des poteaux électriques (carte postale collection Manon)

La plante araignée

La plante araignée idéale comme plante verte et agréable en massifs et potées ...

Le Chlorophytum comosum ou plante araignée est une plante herbacée qui vient des forêts tropicales d'Afrique du Sud.

Cette plante verte qui fut très populaire dans les années 70, et qui est tombée par la suite un peu en désuétude, connait aujourd'hui un regain d'intérêt, dû à ses propriétés dépolluantes. C'est une plante très facile de culture, qui se contente souvent de peu.

Quelques règles sont cependant à respecter : offrez-lui beaucoup de lumière pour profiter de ses couleurs mais pas de soleil direct. Si la température dépasse les 20°C, elle appréciera de l'humidité (brumisez les feuilles).Tout au long du printemps et de l'été, arrosez-la dès que le terreau s'assèche. L'hiver, vous pouvez laisser s'assécher le terreau plus longtemps, surtout si la plante est exposée à des températures basses (inférieures à 10°C). Après un arrosage, ne conservez pas l'eau restée dans la soucoupe au bout de 30 mn. Un apport d'engrais pendant la période végétative est le bienvenu.

Enfin, supprimez au fur et à mesure les feuilles jaunies ou abîmées.

Au milieu du feuillage, émergent de longs stolons porteurs de plantules pourvues de racines, qui ne demandent qu'à se marcotter. Ainsi vous pouvez les faire raciner dans de l'eau ou les planter directement en terre ...

La phalangère fait partie des plantes dites dépolluantes : elle éliminerait le formaldéhyde, le monoxyde de carbone, le toluène, le benzène et le xylène présents dans l'air.

La phalangère ou plante araignée trouve également sa place à l'extérieur, du moment qu'elle n'a pas à affronter des températures descendant en dessous de 0°C : on l'utilisera comme couvre-sol, dans un massif ou encore sur un balcon.

Elle apporte une note de verdure à une potée fleurie .

Des canapés pour l'été

Pour le pique nique ou l'apéritif, avec toutes sortes de pains, baguettes tranchées, tartinées fraîches ou grillées, ils feront l'unanimité.

Différentes recettes à tartiner

Rillettes de thon

Une petite boîte de thon au naturel

Un fromage frais de chèvre ou de vache (type carré Gervais ou Boursin ail et fines herbes)

Un filet de citron

Quelques brins de ciboulette ciselée

Egoutter le thon et l'écraser à la fourchette avec le fromage blanc, le citron et la ciboulette.

Rillettes de maquereau

Une boîte de maquereaux au vin blanc ou au naturel

Un fromage frais + ciboulette et filet de citron

Egoutter le poisson, enlever la peau et l'arête centrale

Bien écraser à la fourchette le mélange poisson fromage

Rillettes de saumon

1 filet de saumon frais de 300 à 350 g

150 g de saumon ou truite fumé

Un pot de 10cl de crème fraîche épaisse

100 g de beurre (ordinaire ou allégé ou margarine)

Cuire le saumon au court bouillon ou au micro onde avec le jus d'un demi citron

Couper le saumon fumé en petits morceaux

Mélanger les 2 saumons, la crème et le beurre dans un robot ménager ou finement à la fourchette. Ajouter une pincée de piment de Cayenne.

Beurre de sardine et beurre d'anchois.

Une boîte de sardine à l'huile ou une boîte d'anchois

A peu près la même quantité de beurre que de poisson

Un filet de citron

Pour les sardines, enlever la peau et l'arête centrale et écraser finement avec le beurre à la fourchette.

Procéder de la même manière avec les anchois.

Ajouter le filet de citron.

Conserver les préparations quelques heures au réfrigérateur avant de tartiner.

Etat civil

Luna BLANCO
née le 17 mars 2019 à BLAYE
fille de Francisco BLANCO et de Maryline LAJARRIGE
domiciliés 8 rue de Lesné.

Mme Sandrine DUGUET et Mr Thierry BLUT
Mariés le 02 février 2019
domiciliés « Le Barail »

Madame Line BOUTIN
décédée le 02 janvier 2019 à BORDEAUX
domiciliée « Chambard »

Monsieur Didier DOMMANGEAU
décédé le 14 mars 2019 à PESSAC
domicilié « Le Grand Village »

Madame Huguette VAREILLE
décédée le 02 janvier 2019 à LIBOURNE
domiciliée « Verdillon »

Madame Alexandra HOLLAND
décédée le 19 mars 2019 à LIBOURNE
domiciliée « Gadebourg »

Monsieur Jean-Claude ARCHAIN
décédé le 28 janvier 2019 en son domicile
domicilié 7 Route des Terres Blanches

Madame Alice POMIER,
décédée le 13 mars 2019 à JONZAC
domiciliée « Gadebourg »

Madame Yvonne COMTE
décédée le 28 janvier 2019 à JONZAC
domiciliée « La Bouillée de Miquet »

Monsieur Francis BRAUD,
décédé le 20 juin 2019 en son domicile
domicilié « L'Ombrière »

Mairie de Clérac

Le Bourg
17270 Clérac
Tél : 05.46.04.13.12
Fax : 05.46.04.29.06
clerac@mairie17.com
www.ville-clerac.fr
Horaires d'ouverture du secrétariat :
Le lundi, mardi et jeudi
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h15
Le vendredi de 14h à 17h30
Le samedi de 8h30 à 12h30

Culture

Bibliothèque : 05.46.70.07.78
email : bibliotheque.clerac@orange.fr
Horaires d'ouverture :
Le mardi et jeudi de 16h30 à 18h30
Le samedi de 10h à 12h
Musée :
1 route des châteaux
05.46.04.07.83
email : musee-clerac@orange.fr
web : www.musee-clerac.fr
Horaires d'ouverture :
Le mardi et mercredi de 14h à 18h30
Le jeudi, vendredi, samedi et dimanche
de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Education

Ecole : 05.46.04.53.82
Garderie périscolaire (s'adresser à la mairie) :
05.46.04.13.12

Office religieux

Planning des messes :
Messes du samedi 18h30 de Pâques à la Toussaint
Messes du samedi 18h de la Toussaint à Pâques
1er samedi : Eglise de Chevanceaux
2ème samedi : Eglise de Clérac
3ème samedi : Eglise de Vassiac-Montguyon
4ème samedi : Eglise de Cercoux
5ème samedi : Eglise de St Pierre du Palais
Tous les dimanches : Eglise de Montlieu à 10h30
Paroisse Sainte Thérèse (Montlieu-la-Garde)
05 46 04 44 41 fax : 05 46 04 66 79

Services

Salle des fêtes : 05.46.04.13.12
La Poste : 05.46.04.13.00
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30
ADMR Saintonge Sud (Ancienne Mairie de Saint Martin d'Ary, 26, route de Royan) : 05.46.04.45.97
Déchèterie-SOTRIVAL : 05.46.04.03.38
Du mardi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h15.
Samedi : 9h-12h30 et 14h00-17h30. Fermé dimanche, lundi et jours fériés.
SPA (Saintes) : 05.46.93.47.65
web : spa.de.saintes.free.fr
Régie d'exploitation services des eaux : 05.46.49.42.56
E.R.D.F. (dépannage) : 0810 333 017
G.R.D.F. (dépannage) : 0810 433 017
France Télécom : 12 14
SNCF : 36 35

Social

Maison de la Solidarité et des Services publics (Mairie de Montguyon) : 05.46.04.01.45
Assistante sociale (service social de Montendre) :
Le 1er mardi de chaque mois de 14h à 16h sur rendez-vous au 05.46.49.27.77

Tourisme

Communauté de Communes de la Haute Saintonge :
05.46.48.12.11 / Fax : 05.46.48.74.78
web : www.haute-saintonge.com
Office de tourisme cantonal Montguyon : 05.46.04.28.70

Urgences et santé

Samu : 15
Police : 17
Pompiers : 18
N° d'Urgence Unique Européen : 112
Gendarmerie de Montguyon : 05.46.04.10.13
Hôpital Jonzac : 05.46.48.75.75
Hôpital Libourne : 05.57.55.34.34
Infirmière (Stoffel Corinne) : 05.46.04.73.56
Médecin de nuit (week-end et fériés) : 05.46.27.55.20
Centre antipoison (Bordeaux) : 05.56.96.40.80

Accueil familial personnes âgées

Mme Bodin Sylvie (Matrat) 05.46.04.29.54.
Mme Martin Francine (rue de la franière) 05.46.48.02.58.
Mme Prezat Annie (la Giraude) 05.46.04.13.75.
Mme Vias Sylvie (11 rue de lesné) 05.46.04.20.89.
Mme Géron Agnès (rue du Brandard) 05.46.04.28.59

Assistantes maternelles

Mme Besson Marie-Laure (Rue de Lesné) 05.46.04.07.61
Mme Glenisson Marie-Hélène (rue de la faïencerie) 05.46.48.26.60.
Mme Tingul Linda (rue du Jeu de Quilles) 05.46.70.69.13.

Auxiliaire de vie

Mme DOURTHE Liliane (rue de la Faïencerie) 05 46 04 28 85

Mairie de Clérac

1, place de la Mairie

17270 CLERAC

Téléphone : 05 46 04 13 12

Télécopie : 05 46 04 29 06

Messagerie : info@ville-clerac.ft

Site internet : www.ville-clerac.fr